PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER
MRC DE LA MITIS

AVIS PUBLIC
AUX HABITANTS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER

AVIS PUCLIC est donné par Robert Lyman, directeur général et Greffier-trésorier de la MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER que le conseil municipal a adopté en séance régulière du 10 août le règlement # 295-26 portant sur le transport lourd. Que son entré en vigueur est effectif immédiatement.

Donné à Saint-Charles-Garnier ce 11 août 2026

_____
Robert Lyman, Greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION
Je soussigné Robert Lyman directeur général et greffier trésorier, certifie sous mon serment d'office, avoir affiché le document suivant aux endroits publics déterminés par la municipalité le mardi, 11 août 2026.

En foi de quoi, je signe à Saint-Charles-Garnier ce 11 août 2026

_____
Robert Lyman, directeur général, greffier-trésorier